

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 12–16 juin 2006

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

**Point 13 de l'ordre du
jour**

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2006/13-C
11 mai 2006
ORIGINAL: ANGLAIS

NOTE D'INFORMATION SUR LE FINANCEMENT DU MÉCANISME DE GESTION DE LA SÉCURITÉ

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance, approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment à l'avance avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

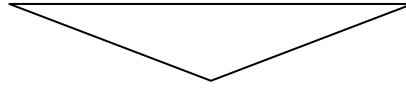
Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le fonctionnaire du PAM mentionné ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, ADM et Coordonnateur des mesures de sécurité: M. A. Lukach tél.: 066513-2500

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil prend note des informations figurant dans la "Note d'information sur le financement du mécanisme de gestion de la sécurité" (WFP/EB.A/2006/13-C).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" (document WFP/EB.A/2006/16) publié à la fin de la session du Conseil.



CONTEXTE

1. À sa première session ordinaire de 2005, le Conseil a demandé que les coûts des mesures de sécurité du PAM pour 2006–2007, et en particulier le financement de la part du budget du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies (UNDSS) pour les opérations sur le terrain qui incombent au PAM, soient traités de façon unifiée dans le Plan de gestion pour l'exercice 2006–2007 (2005/EB.1/21).
2. À sa session annuelle de 2005, le Conseil a examiné le document intitulé "Note d'information sur la mise en œuvre du nouveau mécanisme de gestion de la sécurité" (WFP/EB.A/2005/12-D) et a pris note des renseignements qui y figuraient, notamment l'intention du Secrétariat d'informer périodiquement le Conseil des progrès accomplis et de toute modification importante qui pourrait être apportée aux coûts incombant au PAM ou au mécanisme de partage des coûts.
3. Ce document a pour but de fournir des informations sur la part des coûts de sécurité sur le terrain du DSS qui incombent au PAM, y compris le financement, et les autres dépenses liées aux coûts de sécurité du PAM pour l'exercice en cours; et de soumettre au Conseil un rapport final sur le Programme de mise à niveau de la sécurité après la clôture des comptes de l'exercice 2004–2005; et de présenter un programme indicatif de dépenses au titre du Fonds de maintien de la sécurité pour l'exercice 2006–2007.

PARTICIPATION AUX COÛTS DU DÉPARTEMENT DE LA SÛRETÉ ET DE LA SÉCURITÉ (DSS) AU TITRE DES COÛTS DE SÉCURITÉ SUR LE TERRAIN DES NATIONS UNIES 2006-2007

4. À sa première session ordinaire de 2005, le Conseil a donné son accord pour que le Directeur exécutif continue à apporter son concours au Secrétaire général pour mettre en place un système renforcé et unifié de gestion de la sécurité pour le personnel des Nations Unies dans le monde entier (WFP/EB.1/2005/10), afin que le personnel du PAM puisse continuer son importante mission de nourrir les pauvres souffrant de la faim dans les régions peu sûres.
5. Les activités du DSS qui sont financées conjointement touchent à la coordination et à l'appui des opérations de terrain.
6. La Division des dispositifs régionaux, par le biais de ses bureaux régionaux, est chargée:
 - i) de la coordination quotidienne de la sécurité avec les bureaux régionaux de sécurité sur le terrain; ii) de s'occuper de tous les incidents concernant la sécurité sur le terrain; iii) de déployer du personnel sur le terrain pour soutenir les fonctionnaires désignés comme responsables de la sécurité; iv) d'enquêter sur les décès d'agents liés à des actes de malveillance; v) d'apporter son concours à la gestion des prises d'otages; vi) de prendre les mesures appropriées en cas d'arrestation ou de détention de membres du personnel. La division remplit deux fonctions importantes: a) coordonner en permanence le processus d'évaluation des menaces et des risques avec les bureaux de terrain, les huit bureaux principaux de l'organisation et les autres lieux d'affectation importants; et b) en collaboration avec les organisations du système des Nations Unies et les gouvernements nationaux, assurer l'examen rapide, systématique et objectif des phases de sécurité dans tous les lieux où le système des Nations Unies est présent, conformément aux dispositions de la section XI de la Résolution 59/276, afin que les hauts responsables de la sécurité et le Secrétaire général puissent prendre les décisions appropriées.



7. Le Service d'appui aux bureaux extérieurs est chargé de deux activités principales: la gestion du stress dû aux incidents graves et la mise en œuvre d'un programme de formation permanent et cohérent destiné aux responsables de la sécurité dans les principaux lieux d'affectation et postes de terrain des Nations Unies, aux fonctionnaires désignés comme responsables de la sécurité, aux équipes de gestion de la sécurité et au personnel des Nations Unies en général.
8. Une matrice regroupant les objectifs du DSS pour l'exercice biennal, les résultats à moyen terme escomptés et des indicateurs de résultats, a été soumise à la 60^{ème} session de l'Assemblée générale dans le cadre du Budget-Programme du DSS proposé pour l'exercice 2006–2007, section 33–Sûreté et Sécurité (A/60/6(section 33)).
9. Comme l'indique le tableau 1, le budget du DSS couvrant les coûts de la sécurité sur le terrain pour l'exercice 2006–2007 qui a été approuvé par l'Assemblée générale (A/60/6, section 33), se chiffre à 169,1 millions de dollars É.-U.

TABLEAU 1: BESOINS DE RESSOURCES FINANCIÉES CONJOINTEMENT DU DSS 2006–2007 (en milliers de dollars)	
Division des dispositifs régionaux	16 546,5
Service d'appui aux bureaux extérieurs	9 821,3
Opérations de sécurité sur le terrain	142 755,4
Total des coûts liés aux opérations de terrain	169 123,2

10. Comme l'indique le tableau 2 et conformément à la formule de partage des coûts qui est encore en vigueur, la part du PAM pour l'exercice 2006–2007 se chiffre à 22,6 millions de dollars, calcul fondé sur les 9 230 postes sur le terrain, indiqués dans le Plan de gestion biennal du PAM 2006–2007 (WFP/EB.2/2005/5-A/1), soit 13,3 pour cent de l'ensemble du personnel de terrain des Nations Unies.

TABLEAU 2: VENTILATION DES COÛTS DE SÉCURITÉ DES OPÉRATIONS DE TERRAIN DES NATIONS UNIES 2006–2007 (en milliers de dollars)					
Type de dépenses	Division des dispositifs régionaux	Service d'appui aux bureaux extérieurs	Opérations de sécurité sur le terrain	Total	Part des coûts incombant au PAM
Postes	10 486	7 978	109 934	128 399	17 158
Autres agents			817	817	109
Voyages de personnel	4 057	1 293	6 072	11 422	1 526
Services sous contrat	1 908	493	6 792	9 193	1 228
Dépenses générales de fonctionnement	96	57	13 033	13 187	1 762
Fournitures et matériaux			4 420	4 420	591
Mobilier et équipement			1 686	1 686	225
Total	16 547	9 821	142 755	169 123	22 600



11. Le total à financer conjointement passent à 169,1 millions de dollars contre 113,1 millions de dollars pour le précédent exercice et ne comprennent pas la police d'assurance contre les actes de violence des Nations Unies, à laquelle souscrit le PAM. Cet accroissement des coûts s'explique principalement par l'augmentation des effectifs pendant l'exercice 2006-2007: le nombre de fonctionnaires chargés de la coordination de la sécurité sur le terrain des Nations Unies est passé de 100 à 250; celui du personnel local d'appui est passé de 200 à 369 personnes tandis que les postes liés aux opérations de terrain qui sont basés au siège de New York passaient de 20 à 73. Les coûts effectifs dépendront de la rapidité du recrutement et de la mise en œuvre.
12. Le tableau 3 indique le nombre total de postes financés conjointement, ventilé par division et par catégorie.

TABLEAU 3: POSTES LIÉS AUX OPÉRATIONS DE TERRAIN FINANCÉS CONJOINTEMENT AU DSS DES NATIONS UNIES 2006–2007				
	Cadre organique	Services généraux	Personnel local	Total
Division des opérations régionales	24	19		43
Service d'appui aux bureaux extérieurs	23	7		30
Opérations liées à la sécurité sur le terrain	250		369	619
Total	297	26	369	692

13. Le PAM continuera de travailler avec le DSS, les réseaux interorganisations pour la sécurité sur le terrain et au Siège afin d'élaborer une stratégie et des mécanismes d'application qui assurent la mise en place d'un système général de gestion de la sécurité solide et bien coordonné, et d'éviter les chevauchements avec les activités de la sous-division de la sécurité sur le terrain du PAM.

Compte spécial pour la part des coûts de sécurité sur le terrain des Nations Unies qui incombe au PAM

14. Le PAM estime qu'il serait préférable d'intégrer les coûts liés à la sûreté et à la sécurité du personnel dans les activités au niveau mondial et de les financer au titre du Budget ordinaire des Nations Unies, plutôt que par un prélèvement sur les contributions volontaires. Le PAM continue de plaider en faveur de cette formule auprès des États membres. Mais, tant que cette formule ne sera pas adoptée, il doit continuer de financer la part de ces coûts qui lui incombe.
15. Pour l'exercice en cours, il est exclu de faire appel au mécanisme de financement centralisé dans le cadre du Budget ordinaire des Nations Unies, puisque cette idée a été rejetée par l'Assemblée générale en décembre 2004. Néanmoins, cette proposition sera à nouveau soumise pour l'exercice 2008–2009.



16. Pour l'exercice 2006–2007, le Directeur exécutif a approuvé la création d'un Compte spécial, mécanisme qui sera utilisé pour financer la part incombant au PAM des coûts du Système de gestion de sécurité; ce compte permettra à la fois d'attirer l'attention des États membres sur ces coûts et de les inciter à appuyer le financement centralisé dans le cadre du Budget ordinaire des Nations Unies à l'avenir.
17. Le financement de ce Compte spécial sera assuré par des contributions directes des donateurs, de transferts approuvés à partir de fonds des donateurs ou d'autres fonds et à partir des intérêts perçus sur les fonds conservés dans le Compte spécial. Cependant, si les moyens financiers ainsi obtenus s'avéraient insuffisants, il serait peut-être nécessaire d'utiliser les fonds reçus au titre des coûts d'appui directs (CAD), sur la base des effectifs, ou de demander au Conseil d'approuver une allocation de crédit sur le Fonds général.
18. Pour tirer le meilleur parti de sa contribution importante au système de gestion de la sécurité des Nations Unies et pour assurer la coordination, le PAM jouera un rôle de pointe aux trois principaux niveaux de gestion de la sécurité des Nations Unies. De plus, il assurera le suivi du plan de travail du DSS en recrutant trois conseillers principaux pour la sécurité (Afrique, Moyen Orient/Asie et Amérique) qui seront chargés de la coordination des activités de sécurité et qui apporteront au DSS les moyens requis en matière de rapports et d'analyses, de mesures préventives, de formation et de redéploiement immédiat dans les situations d'urgence. Enfin, en tant que membre du Réseau interorganisations sur la gestion de la sécurité, le PAM fournira des orientations stratégiques concernant les besoins opérationnels des mesures de sécurité sur le terrain.
19. Le financement initial du Compte spécial est envisagé en fonction du montant correspondant aux dépenses du DSS liées aux opérations de terrain pour l'exercice 2004–2005, au 31 décembre 2005, qui a déjà été versé par le PAM et devrait être de l'ordre de 3 millions de dollars. Le montant exact sera connu lorsque le rapport sur les résultats du DSS pour l'année 2005 sera approuvé.
20. Le DSS présentera régulièrement des rapports détaillés sur la structure, la répartition, les fonctions et des postes financés conjointement et les modalités de recrutement. En ce qui concerne les dépenses de sécurité liées aux opérations de terrain, des informations détaillées sur les contributions des organisations membres et les dépenses effectives seront fournies dans le rapport sur les résultats du Secrétariat des Nations Unies.

COÛTS DE SÉCURITÉ INTERNES DU PAM

21. Le PAM doit couvrir d'importants coûts internes pour des éléments liés à la sécurité, qui s'ajoutent aux coûts de participation au Système de gestion de la sécurité des Nations Unies.

Fonctionnaires responsables de la sécurité sur le terrain

22. Au cours de l'exercice 2004–2005, six postes de conseillers régionaux pour la sécurité ont été financés conformément au Programme de mise à niveau de la sécurité pour les bureaux régionaux. En 2006–2007, comme mentionné ci-dessus, trois conseillers principaux pour la sécurité du PAM doivent être recrutés; les traitements de ces fonctionnaires, les frais de voyages officiels et un matériel de sécurité limité seront financés au titre du Compte spécial pour les coûts liés aux opérations sur le terrain des Nations Unies.



23. De plus, pendant l'exercice 2004–2005, 43 fonctionnaires responsables de la sécurité sur le terrain (FSO) ont été recrutés, dont 21 sont rétribués au titre du Programme de mise à niveau de la sécurité et 22 au titre du mécanisme de recouvrement des coûts d'appui directs. En 2006–2007, tous les postes de FSO du PAM seront directement couverts au titre des CAD.

Police d'assurance contre les actes de violence

24. Le PAM souscrit une police d'assurance contre les actes de violence destinée à indemniser les familles des membres du personnel international et national qui sacrifient leurs vies pour accomplir la mission du PAM à nourrir les pauvres qui souffrent de la faim. Le coût de cette assurance a augmenté régulièrement: pour 2006–2007, la couverture permanente de plus de 10 000 fonctionnaires du PAM et agents associés a exigé l'ouverture d'un crédit de 2 millions de dollars, comme en 2004–2005.

Équipement de sécurité/Application des normes minimales de sécurité opérationnelle (MOSS)

25. Afin de mettre tous les bureaux de pays du PAM en conformité avec les MOSS, et souvent pour répondre directement à des besoins identifiés par des évaluations des menaces et des risques, des équipements de sûreté et de sécurité sont fournis et financés principalement par le budget des CAD des projets. Les besoins minimaux de matériel de communication et d'infrastructure de sécurité tels que des radios à très haute fréquence sont aussi couverts au titre des CAD, ainsi que tout un ensemble de dépenses afférentes aux évacuations, aux réinstallations et à d'autres événements liés à la sécurité.
26. Avec l'approbation de l'équipe de gestion de la sécurité au niveau du pays, le personnel peut avoir recours à des mesures de sécurité locales supplémentaires dans certains lieux d'affectation; ces mesures sont financées au titre des coûts standard de personnel.

RAPPORT FINAL DU PAM SUR LE PROGRAMME DE MISE À NIVEAU DES MESURES DE SÉCURITÉ

27. Comme suite à la décision prise par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2003, le Directeur exécutif a attribué un crédit de 20 millions de dollars au programme de mise à niveau des mesures de sécurité pour l'exercice 2004–2005 afin de couvrir les coûts non renouvelables de ces améliorations dans les bureaux du PAM (décision 2003/EB.3/6-i) et de commencer à répondre aux besoins de sécurité de l'Organisation dans le monde entier.
28. Les sous-divisions chargées de la sécurité au siège et sur le terrain de l'ADM ont été responsables de l'exécution du programme de mise à niveau de la sécurité du PAM.

ÉVALUATION DES RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ

29. Des évaluations des sites et des menaces ont été menées à bien dans 88 bureaux de terrain, au siège et dans quatre bureaux de liaison du PAM. Tous les directeurs régionaux ont eu communication de l'ensemble des évaluations de menaces et de risques sous forme de CD-Rom et tous les bureaux de pays et bureaux régionaux ont reçu le résumé des recommandations pour examen et suite à donner. Au total 3 457 recommandations ont été formulées dont 98 pour cent ont déjà été mises en œuvre ou sont en voie d'application. Comme l'indique le tableau 4, 49 pour cent des recommandations concernent des



faiblesses de procédures, 42 pour cent des besoins d'équipement de sécurité et 9 pour cent des besoins de formation en matière de sécurité.

TABLEAU 4: PRINCIPAUX POINTS FAIBLES IDENTIFIÉS PAR LES ÉVALUATIONS DES RISQUES	
Procédures — 49%	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Plan de sécurité ➤ Plan d'évacuation ➤ Procédures d'évacuation ➤ Exercices d'évacuation ➤ Procédures de contrôle des accès ➤ Dispositifs de surveillance
Équipement — 42%	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pellicule de protection contre les explosions ➤ Trousses gestion des traumatismes ➤ Extincteurs ➤ Trousses de premiers secours ➤ Équipement communications
Formation — 9%	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formation à la gestion des traumatismes ➤ Formation des chauffeurs ➤ Formation aux premiers secours ➤ Formations aux communications

Améliorations matérielles concernant la sécurité

30. Des pellicules de protection contre les explosions ont été posées dans 93 pays, dans les bureaux de liaison de Washington, de New York, du Japon, de Suisse, du Danemark, de Londres, d'Allemagne, de Belgique et de Brindisi — soit dans la totalité des bureaux de liaison du PAM. Des pellicules protectrices pour véhicules ont été posées dans 14 bureaux de pays; 26 bureaux de pays, y compris le bureau de liaison de Washington ont bénéficié de crédits pour améliorer l'équipement et/ou les systèmes de contrôle de l'accès et 34 bureaux de pays ont reçu des crédits pour renforcer la protection des locaux. Le déplacement de l'entrée principale du siège, la construction du nouveau portail et la mise en place d'un nouveau système de carte d'accès, y compris pour le bâtiment Saint Martin, ont été menés à bien; un système anti-intrusion a été installé, le système d'alarme anti-incendie a été amélioré et des armes à feu ont été distribuées à tous les gardes de sécurité.

Amélioration de la sécurité sur le terrain

31. Une liste de contrôle des MOSS a été adressée à tous les bureaux de pays du PAM, et ceux-ci ont communiqué des informations en retour. À ce jour, 74 bureaux régionaux et bureaux de pays, les bureaux de liaison de Londres, de New York, de Genève, de Berlin, de Tokyo, de Bruxelles, de Brindisi et de Washington (soit 90 pour cent des bureaux du PAM) répondent parfaitement aux critères des MOSS. Des fonds ont été alloués à 69 bureaux de pays qui ont signalé des besoins supplémentaires d'équipements de sécurité pour se mettre en conformité avec les MOSS. Cependant, la situation évolue constamment, puisqu'elle dépend de l'ouverture de nouveaux bureaux, des passages à des phases supérieures de sécurité, et des retards de mise en œuvre dans les locaux communs à plusieurs organisations. Un financement limité a été alloué dans le cadre du Fonds du



maintien de la sécurité aux bureaux qui ne sont pas encore totalement en conformité avec les MOSS.

Sûreté des membres du personnel

32. Au cours de la période 2004-2005, des activités de formation ont été financées dans les domaines suivants: i) sécurité des navires et des ports; ii) sécurité aérienne; iii) dispositifs explosifs improvisés; iv) protection rapprochée; v) gestion des traumatismes; vi) premiers secours; vii) maniement des armes à feu; viii) protection contre l'incendie; ix) formation des formateurs pour le projet de sécurité routière et la formation des conducteurs; et x) formation des personnes exposées aux risques. Environ 600 agents du PAM ont reçu une formation — FSO, responsables de la logistique, responsables des transports aériens, administrateurs de programmes, gardes de sécurité et personnel du siège et des bureaux de pays, enfin personnel d'autres organismes des Nations Unies. Tout le personnel du siège a été invité à une séance de sensibilisation à la protection contre l'incendie. Tous les fonctionnaires sont toujours tenus de visionner le CD-Rom du DSS des Nations Unies "*Basic Security in the Field*" avant les voyages officiels dans les régions placées sous phase de sécurité. Des gilets pare-balles et des bâches de protection anti-projectiles pour les véhicules ont été fournies à 16 bureaux de pays.

Ressources allouées pour la sécurité

33. Au total, 32 postes liés à la sécurité sur le terrain et au siège ont été financés au titre du programme de mise à niveau de la sécurité, à savoir: 6 conseillers régionaux pour la sécurité, 13 FSO et 8 consultants pour la sécurité dans les pays à haut risque, 2 gardes de sécurité, 1 chef de la sécurité au siège du PAM, 1 ingénieur de projet et 1 assistant administratif. Le budget du Programme de mise à niveau de la sécurité a financé les équipements de télécommunication, le matériel informatique, les caméras numériques et les véhicules pour l'ensemble du personnel de sécurité sur le terrain appartenant au cadre organique, les frais de voyages officiels pendant deux ans et les services d'un assistant de sécurité local pour tous les conseillers régionaux pour la sécurité.

RAPPORT FINAL SUR LES DÉPENSES AU TITRE DU PROGRAMME DE MISE À NIVEAU DE LA SÉCURITÉ

34. Le tableau 5 récapitule les dépenses finales afférentes au Programme de mise à niveau de la sécurité après la clôture des comptes pour l'exercice 2004-2005.

Catégorie	Dépenses effectives (en dollars)	Pourcentage
Évaluation des menaces pour les sites/bureaux de pays	796 002	4
Améliorations matérielles, y compris au siège	6 900 380	35
Amélioration de la sécurité sur le terrain	4 300 513	21
Sûreté des membres du personnel	1 191 431	6
Ressources allouées pour la sécurité	6 811 674	34
Total	20 000 000	100



35. Il est prévu que le gouvernement du pays hôte remboursera les 2 millions de dollars avancés pour la construction de la nouvelle entrée sécurisée du siège sur les 20 millions de dollars alloués au Programme de mise à niveau de la sécurité. Ce montant de 2 millions de dollars servira de base au Fonds de maintien de la sécurité 2006-2007 en vue de financer les évaluations des menaces et des risques et la mise en œuvre des MOSS réalisées dans le cadre du Programme de mise à niveau de la Sécurité.

FONDS DE MAINTIEN DE LA SÉCURITÉ

36. Ainsi qu'il est noté plus haut, des mesures non renouvelables d'amélioration de la sécurité comme la pose d'une pellicule de protection contre les explosions et le déplacement et le renforcement de l'entrée principale du siège ont été réalisés pendant l'exercice biennal 2004-2005. Afin de poursuivre les améliorations, le Fonds de maintien de la sécurité couvrira les activités de base nécessaires pour assurer la mise aux MOSS si de nouveaux bureaux devaient s'ouvrir et/ou si la phase de sécurité passait à un niveau supérieur. Ce fonds permettra aussi d'actualiser les évaluations des menaces et des risques pour les bureaux de pays du PAM pendant l'exercice 2006-2007, si possible avec recours à l'autoévaluation.
37. Le tableau 6 indique les montants qui ont été alloués initialement au Fonds de maintien de la sécurité pour l'exercice 2006-2007. L'exécution de ce plan sera suivie par la sous-division pour la sécurité sur le terrain de la Division de la gestion des services.

Catégorie	Montant initial alloué (en dollars)	Pourcentage
Évaluations	300 000	15
Équipement de sécurité	1 700 000	85
Total	2 000 000	100

Évaluations des risques liés à la sécurité

38. Compte tenu de la priorité élevée accordée par l'organisation à la sécurité du personnel dans les lieux d'intervention et des menaces qui pèsent en permanence sur le personnel de terrain, le PAM a l'intention de procéder à une évaluation des bureaux de pays tous les deux ans. Pour la période 2004-2005, toutes les évaluations ont été réalisées par des experts extérieurs. Pendant l'exercice en cours, le PAM prendra des dispositions pour adapter une politique d'autoévaluation. Pour 2006-2007, un montant de 300 000 dollars a été engagé et un calendrier d'évaluations a été établi de façon à assurer la couverture la plus large possible tout en limitant les coûts.
39. Il est ainsi prévu que plus de 40 pays membres du PAM qui relèvent une phase peu élevée du plan de sécurité feront l'objet d'une évaluation du DSS. Une vingtaine de pays feront l'objet d'une autoévaluation par le fonctionnaire du PAM responsable de la sécurité sur le terrain dans le pays et 15 autres pays seront évalués par des fonctionnaires chargés de la sécurité sur le terrain affectés au siège ou dans les pays voisins. Dix évaluations au maximum pourraient être réalisées par des spécialistes de la sécurité extérieurs au PAM dans les pays où des problèmes justifiant une évaluation indépendante ont été constatés.



L'idée d'une mise en œuvre progressive d'une politique d'autoévaluation sera réexaminée pour le prochain exercice.

Équipement de sécurité

40. Au cours de l'exercice 2004–2005, les fonds requis pour les équipements ont été alloués pour tous les pays dans le cadre du programme de mise à niveau de la sécurité. Pour l'exercice 2006–2007, le PAM s'efforcera d'assurer la pleine conformité avec les MOSS, compte tenu de l'ouverture de nouveaux bureaux, de changements des phases de sécurité et enfin des besoins d'évaluation des risques. Pour cette même période, on estime qu'il sera nécessaire de prévoir un montant d'environ 200 000 dollars pour financer les coûts liés à l'achat et à la pose d'une pellicule de protection contre les explosions dans les nouveaux locaux de bureaux. Il faudra allouer une somme supplémentaire de 240 000 dollars pour la construction et le renforcement d'abris/refuges, de clôtures et de murs d'enceinte et autres mesures visant à protéger les nouveaux locaux. Le solde de 1,3 million de dollars sera distribué au programme de mise en conformité avec les MOSS (équipement de télécommunications, système mondial de positionnement, bâches anti-projectiles, gilets pare-balles, trousse de premiers secours, détecteurs d'incendie et extincteurs).
41. Le Secrétariat informera périodiquement le Conseil des progrès accomplis et lui rendra compte des modifications importantes apportées éventuellement à ce plan d'affectation des ressources.

PROCHAINES ÉTAPES

42. Le Directeur exécutif continuera d'apporter son concours au Secrétaire général pour mettre en place un système renforcé et unifié de gestion de la sécurité pour le personnel des Nations Unies dans le monde et pour plaider auprès des États membres et des chefs de secrétariat des autres organisations afin que l'Assemblée générale étudie le financement éventuel de ce système dans le cadre du budget ordinaire des Nations Unies.
43. Le Secrétariat informera chaque année le Conseil, à sa session annuelle, de la mise en place des nouvelles mesures de sécurité dans le système des Nations Unies et de leurs incidences financières, notamment des modifications importantes qui auraient été apportées à la part de coûts incombant au PAM ou au mécanisme de partage des coûts.
44. Le PAM continuera à collaborer avec le DSS des Nations Unies et avec les réseaux interorganisations de sécurité sur le terrain et au siège afin d'établir une stratégie et des mécanismes d'exécution assurant la mise en place d'un système de gestion de la sécurité solide et coordonné au niveau mondial.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

ADM	Division de la gestion des services
CAD	Coûts d'appui directs
DSS	Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies
FSO	Fonctionnaire responsable de la sécurité sur le terrain
MOSS	Normes minimales de sécurité opérationnelle